

APPEL À PROJETS CRÉATIFS



« Jules Verne et le XIX^{ème} siècle, entre rêve et réalité »

*Rien ne s'est fait de grand qui ne soit une
espérance exagérée...*

Jules Verne

Règlement

« Jules Verne et le XIX^{ème} siècle, entre rêve et réalité »

Date limite de réception des dossiers : **20 janvier 2016 inclus**

Ouverture au public : **20 mars 2016**

Organisateur de l'appel à projets

Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling

(Parc de Wesserling)

Etablissement culturel à but non lucratif

Rue du parc

68470 HUSSEREN-WESSERLING

Contact

Estelle INHOFER

Chargée de développement culturel

einhofer@parc-wesserling.fr

03 89 38 28 09



Contexte

Le Parc de Wesserling – Ecomusée Textile est un ensemble patrimonial et culturel innovant, situé au cœur de la vallée de Saint-Amarin. Chaque année, près de 100 000 entrées sont enregistrées sur le site! Nombreux sont ceux qui viennent y vivre l'aventure textile grandeur nature !

Sur 42 hectares, le Parc de Wesserling comprend :

- un Musée textile, qui chaque année organise des expositions d'art contemporain et d'histoire industrielle
- des jardins patrimoniaux qui accueillent un festival d'art contemporain chaque année
- une collection de bâtiments industriels unique en France, dont un château, des maisons de maîtres, d'anciens ateliers, une ancienne centrale thermique (la Grande Chaufferie...)
- des ateliers d'artistes : céramiste, peintre, bijoutier, éventailiste, plasticiens, photographe et des boutiques d'artisans : chocolatier, brasseur...
- des associations de réinsertion professionnelle
- des restaurants
- des espaces d'entreprise
- un théâtre, une médiathèque, une école de musique...

Cet espace d'activité économique, sociale et touristique est mis en valeur par l'Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling. En 2016, le futur projet « **Jules Verne et le XIX^{ème} siècle, entre rêve et réalité** » doit créer un lien thématique, artistique et ludique entre les jardins, le Musée textile et la Grande



Objet de appel à projets

Le Parc de Wesserling organise un concours destiné à tout artiste qui souhaite participer. Les disciplines dominantes sont les arts plastiques, la mécanique, les automatismes, les performances et le retro-futurisme ou steampunk.

Le candidat devra soumettre un projet d'œuvre ou une œuvre déjà réalisée sur le thème « **Jules Verne et le XIX^{ème} siècle : entre rêves et réalité** », en prenant en considération la particularité du site de Wesserling.

Les projets sélectionnés auront vocation à être exposés au public au Parc de Wesserling à **partir du 20 mars 2016**.

Les candidats pourront se référer à plusieurs sources : les mécanismes et les inventions, le rétro-futurisme, le courant steampunk, l'univers de Jules Verne....



Appel à projets

Le Parc de Wesserling lance un appel à projets artistiques qui a pour objectif de contribuer à la valorisation artistique et patrimoniale du site et de soutenir la création, dans le cadre de sa prochaine thématique « **Jules Verne et le XIX^{ème} siècle : entre rêves et réalité** ».

Tout artiste qui le souhaite est invité à participer.

La thématique 2016

Cette aventure « **Jules Verne et le XIX^{ème} siècle : entre rêves et réalité** » viendra s'installer dans tous les espaces d'animations et d'expositions du Parc de Wesserling durant l'année 2016. Les œuvres pourront aborder différents aspects : les mécanismes et les inventions, le rétro-futurisme, le courant steampunk, l'univers de Jules Verne... Les œuvres sélectionnées auront vocation à être exposées principalement dans trois espaces :

- 1• Le Musée Textile : le musée textile a pour objectif de témoigner de l'activité textile et industrielle de Wesserling. Il accueillera en 2016 l'exposition phare « **Jules Verne et le XIX^{ème} siècle : entre rêves et réalité** »
- 2• La Grande Chaufferie : ancienne centrale thermique, la Grande Chaufferie a été ouverte au public il y a 3 ans. Aujourd'hui, on y déambule en hauteur entre les chaudières, tandis que plusieurs artistes contemporains y ont réalisé des performances.
- 3• Les Extérieurs : Le Musée Textile et la Grande Chaufferie sont séparés par des espaces verts, des routes et un parking. L'idée est d'habiller ces espaces en y exposant des œuvres d'envergure en lien avec la thématique.



Musée textile



La Grande Chaufferie



Modalités de candidature

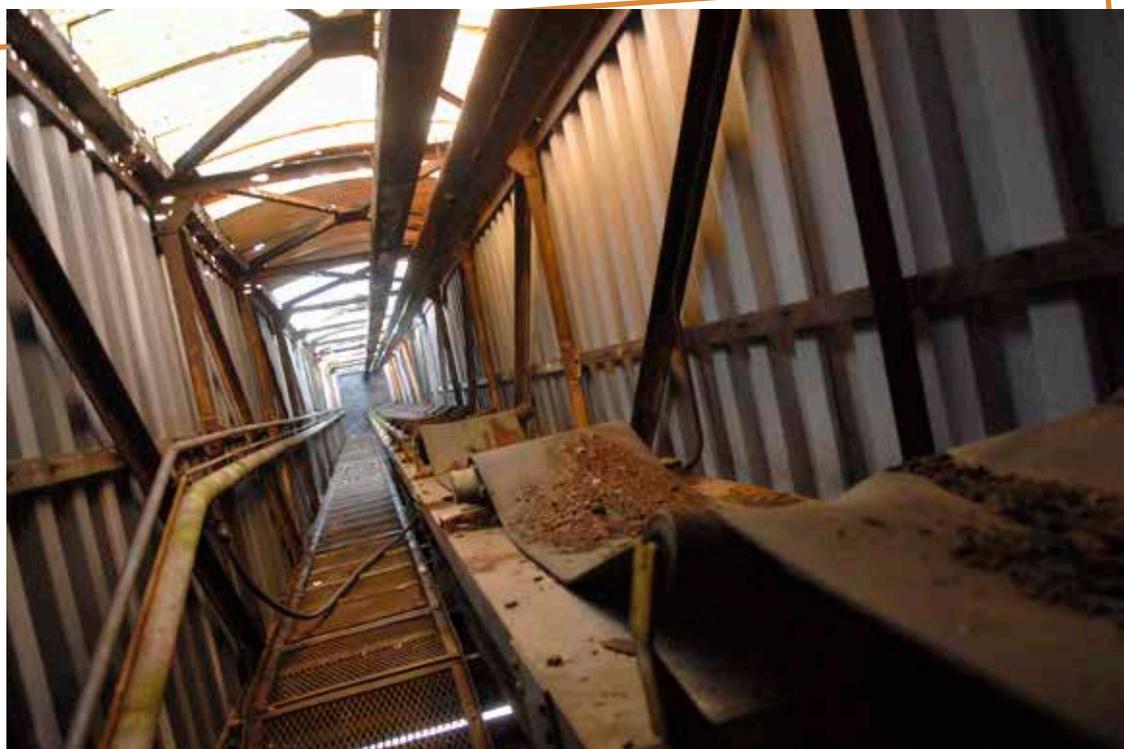
Les artistes candidatent librement à l'appel à projet. Ils doivent avoir plus de 18 ans à la date de réponse de l'appel à projet.

Les artistes candidats adressent au Parc de Wesserling **au plus tard le 15 janvier 2016** leur dossier de candidature. Ce dossier, qui peut être rédigé sous forme papier ou numérique, doit comprendre :

- 1• Le CV du candidat et ses coordonnées
- 2• Une brève note de présentation de l'œuvre et la démarche artistique (1 page max)
- 3• Des visuels ou schémas représentant l'œuvre, ou si celle-ci est déjà réalisée, des photos
- 4• Le formulaire d'acceptation des conditions du règlement de l'appel à projet dûment complété et signé par le candidat

Sélection

Un jury, composé de membres de l'Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling et représentant les différents aspects de ce site (patrimoine, musée, jardins...) se réunira **courant du mois de janvier 2016**. L'originalité de la proposition, son adéquation au site et au projet thématique constitueront les principaux critères de sélection. Les projets seront sélectionnés dans la limite des différents espaces d'exposition intérieurs et extérieurs disponibles. L'ensemble des candidats sera prévenu de la décision du jury par courrier électronique.



Annulation et modification de l'appel à projets

L'Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling se réserve le droit de modifier, suspendre, interrompre, reporter, annuler ou proroger l'appel à projet objet du présent règlement ou d'en modifier les conditions d'organisation et de participation en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté constitutifs, notamment mais non limitativement, de cause étrangère ou de cas fortuit au sens du droit civil.

L'Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling se réserve également la possibilité de modifier la planification de l'appel à projets, et en conséquence de reporter la date limite de dépôt des candidatures, au seul motif que ces candidatures seraient insuffisantes en nombre ou en qualité et ce, sans que sa responsabilité puisse être recherchée de ce fait.

Propriété intellectuelle

Le projet de conception, dessins et documents fournis resteront la propriété intellectuelle des artistes. Cependant, les visuels pourront être diffusés dans un but de valorisation de l'œuvre et d'information. En aucun cas il n'en sera fait un usage commercial. Les photos réalisées par l'organisateur une fois l'œuvre sélectionnée et exposée pourront être utilisées, libres de droit, à des fins de promotion du site. Les œuvres d'art restent la propriété de leur auteurs, qui pourront les récupérer à la fin de l'événement, en prenant contact avec l'organisateur.



*«La Folie» - Daniel Depoutot
Oeuvre exposée dans les jardins de Wesserling
depuis Jardins de Cabanes (2011)*



Formulaire d'acceptation des conditions du règlement de l'appel à projets artistiques

Je soussigné(e),

Prénom.....

Nom.....

Né(e) le,

A.....

Adresse postale.....

Adresse mail.....

Téléphone

Candidat(e) à l'appel à projets artistiques « **Jules Verne et le XIX^{ème} siècle : entre rêves et réalité** », lancé par l'Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling, déclare expressément :

- Avoir pris connaissance du règlement de l'appel à projets et l'accepter dans toutes ces dispositions,
- Que le projet de création artistique présenté dans mon dossier de candidature est original, ainsi que l'ensemble des éléments qui le composent
- Accepter que mon identité (nom, prénom) soit diffusée en toute occasion et en tout support en lien avec l'appel à projets artistiques
- Consentir, dans le cas où je serai nommé(e) à ce que l'Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling utilise, reproduise, publie, transmette ou diffuse, sans rémunération complémentaire, à des fins non commerciales et sans restriction de délai, tout ou partie de mon dossier de candidature, en ce compris le projet de création artistique qu'il contient (note, esquisse, photos...), et ce sur tout support de communication,

Il est entendu que l'Association de Gestion et d'Animation du Parc Textile de Wesserling s'engage à ne pas faire réaliser, dans son intégralité ou en partie le projet de création artistique contenu dans le dossier par un tiers.

Le..... Signature

A.....